

Un cadre juridique existant en matière de participation citoyenne

<p>DROIT À L'INFORMATION</p>	<p>Consultation des documents administratifs</p> <p>Ouverture des séances au public</p>	<p><i>"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, indissociable de la libre administration des collectivités territoriales, est un principe essentiel de la démocratie locale. "</i></p> <p>(Art L2141-1, code général des Collectivités Territoriales)</p> <p>Concerne les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements public.</p>
<p>CONSULTATION DES ELECTEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité pour une collectivité territoriale de consulter les électeurs sur les décisions relevant de ses compétences • En cas de référendum : portée décisionnelle • En cas de consultation des électeurs : pas de portée décisionnelle 	
<p>CONCERTATION AVEC LES CITOYENS</p>	<p>Une phase de concertation obligatoire dans les :</p> <ul style="list-style-type: none"> • documents d'urbanisme (PLU, SCOT..), • schémas ou plans régionaux (ex : schéma régional climat air énergie) • réalisations d'aménagements, ouvrages ou travaux pouvant porter atteinte à l'environnement 	
<p>ORGANISMES CONSULTATIFS (OBLIGATOIRES OU FACULTATIFS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité et conseil consultatifs • Commission consultative des services publics locaux • Conseils municipaux des jeunes, des seniors, d'enfants • Conseils de quartiers • Commissions d'accessibilité • Conseils de développement à l'échelle intercommunale • Conventions citoyennes • ... 	
<p>LOI ENGAGEMENT ET PROXIMITE</p>	<p>Débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement [...] et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public.</p>	

Une démarche règlementaire toutefois plus orientée sur l'information et la consultation

Pour aller plus loin : <https://www.adcf.org/files/DOCS/2021/concertation/AdCF-Concertation-obligatoire-ce-que-dit-la-loi.pdf>